

CHEMINONS ENSEMBLE N°47

Mairie de CHEMINON

LE MOT DU MAIRE

Chers Cheminonières et Cheminoniers

Un nouvel été se termine et la rentrée des classes vient de sonner. Diminution des effectifs à Cheminon : 41 élèves contre 49 en 2021/2022, malgré tout je souhaite une bonne année scolaire à tous nos jeunes enfants.

Au niveau communal, l'été a été chaud, j'espère que vous n'avez pas trop souffert de la canicule pendant le mois de juillet et d'Août.

Après deux ans de covid, le 21 Juillet le comité des fêtes a organisé la brocante, beaucoup d'exposants malgré la chaleur les associations, petit à petit, reprennent leurs activités.

La toiture de l'église : notre dossier n'avançant pas, nous avons pris la décision de mettre celui – ci dans les mains d'un avocat. Cabinet DEVARENNE à Châlons en Champagne.

Pour ce qui est du bilan des actions réalisées, vous trouverez dans ce journal, les travaux effectués, payés en 2022.

A savoir : la chaudière est remplacée à la salle polyvalente, vous pouvez louer la salle, car le chauffage est fonctionnel.

Proverbe : « Le diamant ne peut être poli sans frottement, ni l'homme perfectionné sans épreuves. »

Le Maire Mme BOYER – CASTELLO Marie-France
Le Conseil Municipal,
Amicalement



Dans ce numéro

Travaux et dépenses dans notre village	P.2
Infos village	P.3/4
Pratique	P.5/6
Scolaire	P.6/7/8
Coin des associations	P.9
L'état civil	P.10
L'instant photo	P.10
Le Cholera à Cheminon	P.11
Jeux	P.12

TRAVAUX ET DÉPENSES DANS NOTRE VILLAGE

- **ACHAT DEBROUISSAILLEUSE** : pour la somme de **997.99€** à l'entreprise **ROCHA**
- **CHEMIN** : remise en état du chemin du cimetière du bas pour la somme de **5220€** par l'entreprise **SAVOLDELLI**
- **CIMETIERE**: pose d'un livre au jardin du souvenir par l'entreprise **SARL SIMON** pour inscrire les personnes inhumées à cet endroit pour la somme de **1400€**
- **ECOLE**: pose de barrières, marquage au sol et panneau (arrêt bus) par les entreprises **LEADER, MULTISERVICE** et **SIGNAUX GIROD** pour la somme de **322.46€** avec une subvention DETR de **1074€**
- **HALLE**: diagnostic, note d'honoraires pour le cabinet **NASCA** et sécurisation étaie pour la Halle pour la somme de **28657.50€**
Dossier clos avec la CMMA et la partie adverse, après acceptation de l'indemnisation par la commune de la somme de 146 276, 21 €, indemnité immédiate versée de 74 647,63 € + 2 acomptes de (10 573,19 + 15 000 €) soit 25 573,19 total de 100 220,22 € sur justificatifs factures acquittées après travaux : 46 055,99 € seront reversés à la commune. Nous sommes en appel d'offre pour maîtrise d'œuvre, clôture le 12 Septembre à 18 heures.
- **POUBELLE**: achat de plusieurs poubelles à la société **CHALLENGER** pour disposer dans le village pour la somme de **457.20€**
- **MAGASIN LOGEMENT** : réparation de la toiture par l'entreprise **LIEBUNDGUTH** pour la somme de **3292€**
- **TRAVAUX SYVICOLES** : effectués par l'**O.N.F** pour la somme de **7398.82€**
- **ECLAIRAGE PUBLIC** : pour la rue Haute pour la somme de **8289.70€** avec une subvention DETR de **1382€** (taux de 20%) par l'entreprise **SOVITEL**
- **HALLE**: solde diagnostic NASCA et BUGUET pour la somme de **7492.50**
- **TRACTEUR** : achat d'un nouveau tracteur pour les employés communaux pour la somme de **19800€** à l'entreprise **BRM**
- **CHAUDIERE**: changement de la chaudière à la salle polyvalente par BL ENERGIE pour la somme de **10270.80€** avec une subvention DETR de **2568€** (taux 20%)
- **EMPLOI**: nous avons signé un contrat aidé avec **Mr Bruno SIMON** pour une durée de 1 an à compter du 4 juillet 2022 , à raison de 20 heures semaine avec une aide à hauteur de 50% de l'Etat.
- **Mur des remparts** : Les travaux seront réalisés par l'entreprise **Buron** pour la somme de **5 214,00 €**. Le montant total des dommages est de **7 634,53 €**
Dommages de la voirie pour la somme de **2 061,23 €** feront l'objet d'un recours CMMA. Remboursement courant Août de **5 573,30 €** par CMMA.

Le 14 juillet :

Lors du 14 juillet pour la remise de la gerbe au monument aux morts, la commune avait organisé un vin d'honneur servi dans la cour de l'école .



Des jeux pour les enfants ont été organisés par les associations. Le comité des fêtes a offert le goûter, la mairie la structure gonflable. Nous remercions tous les bénévoles pour leur investissement grâce à eux les habitants se sont réunis dans la joie et la bonne humeur des enfants.



La fête du village :



La fête du village a été organisée du 28 au 31 août 2022, comme l'an dernier à la salle polyvalente. Nous avons pu retrouver le tir à la carabine, les autos-tamponneuses, le petit manège, les confiseries et le trampoline. La buvette était gérée par le club de foot. Nous avons pu danser et chanter avec 2 DJ différents dans le week-end. Et aussi voir le magnifique feu d'artifice tiré exceptionnellement ce soir là.



Nous voulons remercier les personnes qui ont confectionné les branches avec les fleurs et qui ont participé à la vente de celles-ci. Grâce à cette récolte d'argent les enfants ont bénéficié de jetons, des tickets de manège, de tir à la carabine, pêche aux canard ainsi que des sachets de bonbons chacun avait le choix. Merci aux habitants pour leur générosité et au Comité des Fêtes 350€ pour l'achat de jetons...

Les habitants du village ont apprécié ce week-end festif où familles et amis se sont retrouvés et partagés de bons moments....

**HORAIRES DECHETTERIE
DU SYMSEM - 2022
PARGNY –SUR-SAULX**

	HORAIRES
LUNDI	14H00/18H00
MARDI	FERME
MERCREDI	14H00/18H00
JEUDI	9H00/12H00 14H00/18H00
VENDREDI	9H00/12H00
SAMEDI	9H00/12H00 14H00/18H00

DATES A RETENIR « des prochaines manifestations au village » 2022

29 octobre : Défilé Halloween Loisirs et Détente

12 novembre : Loto ASC

17 décembre : Goûter des anciens Comité des fêtes

LUMINAIRES

Suite aux demandes de l'état de faire des économies énergétiques, nous avons décidé de limiter le temps de l'éclairage public avec la pose de 4 programmeurs. Une délibération acceptée par 12 voix pour et 1 voix contre votée le 6 octobre 2022 lors de la réunion de conseil et un **ARRETE MUNICIPAL N°07/2022** a été pris par Mme le Maire.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SERA COUPÉ DE 22H00 À 6H00.

Mairie de Cheminon

☎ 03/26/73/12/03

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

9h00 à 12h00

Retrouver-nous sur internet
www.cheminon.fr
Facebook : Cheminon en Fête

**Permanence des Adjointes
Mercredi 18h00 à 19h00**

✉ mairie.cheminon@orange.fr

Agence postale

Sauf le mercredi

10h15 / 11h45



9 conseils pour économiser l'eau à la maison

On consomme beaucoup d'eau pour se laver. Et souvent plus que nécessaire. Nos conseils pour utiliser l'eau sans la gaspiller.

On consomme l'eau à raison de :

- WC : 35 %
- Bains et douches : 33 %
- Lessive : 13 %
- Vaisselle : 7 %
- Jardin : 4%
- Nettoyage : 4%

1. Prendre une douche plutôt qu'un bain

Un bain consomme plus de 100 litres d'eau. Une douche est plus économique, sauf si on traîne un peu sous l'eau... On opte donc pour une douche courte. En plus d'économiser de l'eau, on consomme moins d'énergie car il faut chauffer moins d'eau. Mais le champion toutes catégories, avec moins de 10 litres, c'est le lavabo !

2. Utiliser un pommeau de douche économique

Un pommeau économique consomme 6 litres par minute, voire moins, tout en restant efficace sous la douche (ça rince bien même si ça consomme moins).

Pour une douche de 10 minutes, on consommera donc :

- 60 litres, ou moins, avec un pommeau économique ;
- Entre 100 et 150 litres avec un pommeau classique.

3. Chasser moins d'eau dans les toilettes

Ce sont les toilettes qui consomment le plus d'eau à la maison.

Pour économiser l'eau, on peut remplacer la chasse d'eau par une **chasse à deux boutons**. Un petit pour les petits pipis (3 litres) et un grand pour les gros popos (6 litres).

On peut aussi utiliser de **l'eau de pluie** pour la chasse des toilettes. L'installation est assez sommaire puisque l'eau n'a pas besoin d'être probabilisée pour cet usage.

Mais l'idéal reste d'opter pour une **toilette sèche**.

4. Détecter et réparer les fuites

Pour déterminer s'il y a des fuites dans la maison, il faut relever le compteur d'eau le soir avant de se coucher (ne pas faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle cette nuit-là, ni se relever pour aller faire pipi) et comparer la valeur avec celle du lendemain matin. Normalement, les chiffres devraient être les mêmes. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il y a une fuite.

Reste alors à identifier où elle se trouve.

5. Éviter de laisser couler l'eau inutilement

- Si on fait la vaisselle à la main, laisser couler l'eau consomme jusqu'à 200 litres par vaisselle. Il est plus économe de remplir les deux bacs de l'évier.
 - Fermer le robinet quand on se brosse les dents. On peut éventuellement utiliser un gobelet. Cela permet d'économiser une dizaine de litres.
- Couper l'eau sous la douche quand on se savonne. Chaque minute sans eau permet d'économiser plusieurs litres.

6. Choisir des appareils économes

- Si l'on est propriétaire, équiper sa douche d'un mitigeur thermostatique est une bonne opération. L'eau chaude arrive plus vite et on économise ainsi quelques litres d'eau par douche.
- Quand on achète de gros électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle...), on fait aussi attention à leur consommation en eau. Les meilleurs lave-vaisselles utilisent moins de 10 litres d'eau par cycle (la consommation est écrite que l'étiquette énergie, même si c'est de l'eau). Et bien sûr, on les fait tourner seulement quand ils sont remplis.

7. Arroser avec parcimonie

Au jardin aussi, on peut économiser l'eau :

- remplacer le tuyau d'arrosage par un arrosoir ;
 - arroser moins souvent mais plus longtemps pour que la terre s'humidifie en profondeur. L'arrosage rotatif par jets alternatifs permet un arrosage « doux » sur une longue période.
 - veiller à ce que le sol soit assez meuble et travaillé. Cela permet un arrosage plus efficace. En effet, l'eau ruisselle sur un sol tassé ;
 - au potager ou dans les plates-bandes, recouvrir le sol entre les plantes de paille, tontes de pelouse, feuilles, etc. favorise la rétention de l'eau ;
- arroser le soir, pour éviter les gaspillages dus à l'évaporation (il fait plus chaud en journée) et l'évapotranspiration (rejet de vapeur par les plantes).

8. Utiliser des toilettes sèches

Une toilette sèche utilise de la sciure pour couvrir nos petites productions, plutôt que de les évacuer avec de l'eau, potable dans la plupart des cas. Cela ne sent pas du tout et ne consomme pas d'eau. Par contre, il est nécessaire d'avoir un jardin et un compost bien géré. Et de prendre l'habitude.

9. Utiliser de l'eau de pluie

Une eau potable n'est nécessaire que pour 5% de notre consommation d'eau. Pour le reste, on peut utiliser de l'eau de pluie. En fonction de l'utilisation (toilettes, lave-linge, douche ou jusqu'à la cuisine), le niveau de filtration sera différent. On se renseigne bien au préalable pour ne pas faire de bêtise. Évidemment, ce conseil ne s'adresse qu'aux propriétaires.

SCOLAIRE

Effectifs

Ecole de Cheminon 41 élèves

Maternelle 32 élèves	4 TPS et 9 PS	Mme Sophie HUYET
CP	13 MS et 6 GS 9 élèves	Mme Béatrice BEATO (directrice) Mme Aurore GUERARD

Ecole de Maurupt le Montois 46 élèves

CE1	14 élèves	Mme Marie GOURLEZ
CE2	13 élèves	Mme Sabrina LAKEHAL
CM1/CM2	19 élèves	Mr Wilfried RAGUIN (directeur)

Un effectif total de 87 élèves pour le regroupement scolaire

QUELQUES PETITS SOUVENIRS DE L'ANNEE PASSEE !!!!!

VISITE DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Mardi 7 septembre 2021, les enfants ont été accueillis à l'école de musique.

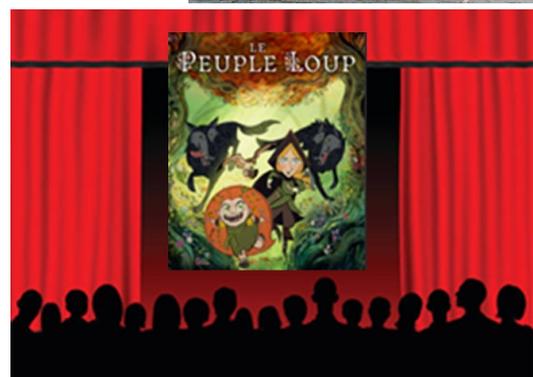
Après avoir écouté les professeurs présenter leur instrument puis en jouer, les enfants ont pu s'initier à la pratique.



Les élèves de CP sont allés au centre nautique de Saint-Dizier du 13 au 30 septembre 2021. L'encadrement et l'enseignement étaient assurés conjointement par les Maîtres Nageurs Sauveteurs et les enseignantes.

Le vendredi 19 novembre 2021, l'association des Amis de l'école et la coopérative scolaire de l'école de Cheminon ont offert aux élèves un spectacle musical.

Les enfants ont pu découvrir des instruments et surtout danser et chanter grâce aux 2 musiciens. Ce spectacle permettait également de passer un agréable moment avec la directrice Aurélie MASSONNET avant son départ pour le Qatar !



Le mardi 7 décembre 2021, les élèves de Cheminon sont allés au Collège Louis Pasteur de Sermaize-les-Bains pour assister à la projection de films d'animation, dans la cadre du festival de cinéma itinérant CINELIGUE.



Toute l'école à la piscine en mars dernier.

Remise des calculatrices aux CM2 par le RPID.



Les 12 élèves de CM2 volontaires sont allés à la découverte de l'école de Libramont et de la Belgique en juin.



Du 22 au 25 mai, l'école a reçu ses partenaires belges, guadeloupéens et turcs pour clore le projet Erasmus débuté en 2019. 18 enfants (dont 6 logés en familles) et 10 enseignants ont pu découvrir l'école et notre région.



3 juin. Journée santé pour les élèves du CP au CM2. Au programme : ateliers autour de la santé, et après-midi sportive, en partenariat avec les « Parcours du coeur » de la Fédération Française de Cardiologie.

Animation robot à la bibliothèque de Pargny-sur-Saulx.



14 juin. Journée nature à l'ONF à l'abbaye de Trois-Fontaines suivie d'une randonnée pour rejoindre Cheminon.



Visite du collège en CM.



Remise du permis piéton au CE2 et CM1.

Une nouvelle enseignante, Mme Lakehal, a rejoint le RPID pour prendre en charge la classe de CE2.



DU COTE DES ASSOCIATIONS



La reprise post COVID se fait tranquillement mais sûrement au sein de l'AS Cheminon. Tous nos championnats ont enfin repris et l'esprit de compétition revient à grands pas. Beaucoup d'entre vous (et nous les remercions au passage) ont suivi notre parcours en Coupe de France qui nous a vu perdre à un échelon de la remise officielle des maillots offerts par la FFF malgré les beaux exploits sur les deux premiers tours.

L'association compte à ce jour 70 licenciés et participe à la vie active de la commune en organisant plusieurs manifestations mais aussi en offrant un lien social le Samedi et le Dimanche lors des matchs organisés sur le terrain municipal. Comme vous l'aurez remarqué, grâce au travail de nos bénévoles, nous avons une pelouse de qualité que nous nous efforçons de conserver.

Ce travail de bénévole est terni par certains énergumènes qui n'hésitent pas à couper les filets ou détériorer le terrain, le confondant parfois avec un terrain de bicross. Pour ne rien arranger, nous avons eu la mauvaise surprise en ce Dimanche 25 Septembre de découvrir que la buvette du club avait été fracturée mais surtout saccagée avec un préjudice avoisinant les 3.000 €.

Nous avons donc engagé pour cette saison 2 équipes seniors en District 2 et District 4 et deux équipes jeunes en U9 et U13, cette dernière étant en entente avec nos voisins de Bignicourt/Saulx.

Afin de redonner de l'animation au village, nous avons organisé un repas dansant en Octobre mais également une soirée beaujolais réservée aux licenciés seniors du club en collaboration avec le comité des fêtes et la traditionnelle galette des rois que nous partagerons avec nos sponsors et nos supporters.

La fin d'année approche à grands pas et nous vous demandons de réserver le meilleur accueil possible aux bénévoles de l'AS Cheminon qui passeront chez vous pour vous proposer le calendrier 2023.

Pour finir, l'AS Cheminon vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président,
Vincent RICHARD

Comité des fêtes CHEMINON

Le Comité des fêtes s'est réuni le 25 mai 2022 et a pu ainsi procéder au renouvellement d'une partie de son bureau. Si Claude Briolat en reste le président, Stéphane Desanlis a été élu trésorier et Christelle Jacobé secrétaire.

Tous les bénévoles ont eu à cœur de réorganiser, durant la période estivale, les manifestations annulées pendant la crise sanitaire : bal du 13 juillet, brocante du 24 juillet 2022.

De nouvelles manifestations sont en préparation. Nos anciens ou seniors seront ainsi invités à se réunir **samedi 17 décembre** à la salle polyvalente pour le goûter musical traditionnel.

Parmi les autres projets en préparation pour 2023, la Saint-Patrick devrait faire son retour **samedi 18 mars 2023** et la fête de la musique est prévue **samedi 24 juin 2023**.

C'est un grand plaisir pour les membres du Comité des fêtes de proposer des manifestations festives qui font vivre notre village et permettent à ses habitants de se retrouver pour des moments conviviaux. D'autres idées de manifestations sont en réflexion !

Le président
Claude Briolat

ETAT CIVIL

DÉCÉS

Michel MELIN 26 avril 2021 (79 ans)

Pierre PARISOT 2 mars 2022 (85 ans)

Huguette LAVANDIER, veuve GRASSET 29 avril 2022 (90 ans)

Roger HIVET 22 septembre 2022



NAISSANCES

MACHADO Damien et Romy , le 14 avril 2022,
de Maxime MACHADO et Audrey PACAUD, domiciliés 5 bis Rue Benard



FÉLICITATIONS

FEVRE Diego, le 20 septembre 2022,
de Julien FEVRE et Audrey CHESNAIS, domiciliés 15 Rue de Chalons

NOUVEAUX HABITANTS

REUTER Ludwig et BOURGOIN andréa, 59 Rue haute

CANOVA Camille et ETIENNOT Remy, 19 Rue Basse

NEANT Jessica, 9 Rue de Maurupt

MULEM Sandra , 86 Rue Haute

RIBEIRO Yohann et Mathilde et leurs enfants Mahé et Lina, 1 Rue des Sablons

RENAUX Odile, 16 Rue Basse



L'INSTANT PHOTO



CHEMINON — Le bas du Village — La Rivière
BIENAIMÉ & DUPONT, REIMS.

LE CHOLERA A CHEMINON EN 1854

Rapport sur une épidémie de Choléra qui a régné à Cheminon pendant les mois de juillet, août et septembre 1854 du docteur CHEVILLION

Médecin du bureau de bienfaisance de Vitry le François

Secrétaire du conseil d'hygiène publique et de Salubrité . etc... etc

PREMIERE PARTIE

Monsieur le Sous-préfet,

Le 31 juillet 1854, averti par M le Maire de Cheminon (Jean Louis ROLLET HANCE) qu'une épidémie grave de suette et de choléra avait envahi cette commune, vous me confériez les attributions de médecin des épidémies, et m'invitiez à me rendre immédiatement sur le théâtre où déjà le fléau avait fait des victimes, avec la mission de juger de l'étendue du mal et de prendre, de concert avec M le Maire, les mesures hygiéniques que nécessiteraient les circonstances.

Le même jour, j'étais à Cheminon.

Dès mon arrivée, je fus navré de l'état dans lequel se trouvait cette malheureuse commune.

L'abbé Legendre, curé de Cheminon, venait d'être, le matin même, emporté par une attaque de choléra succédant à la suette. C'était le vingtième décès depuis dix jours.

M Catel, médecin de Sermaize, quittait le pays, épuisé de fatigue et prêt à se mettre au lit.

Trois sœurs de la doctrine chrétienne, nuit et jour sur pied, se multipliaient pour porter les secours les plus indispensables à ceux que frappait l'épidémie. Ils étaient déjà au nombre de cent trente.

Morne et découragée, la population avait comme le pressentiment d'une immense catastrophe. Les habitants restaient chez eux immobiles et taciturnes " Ils attendaient leur tour. "

Calme en apparence, le Maire sentait que son énergie serait impuissante à lutter contre la détresse générale. Il comprenait d'ailleurs qu'abandonnée à elle même, la commune qu'il administrait était comme un lieu d'élection où le choléra exercerait librement ses ravages.

Article rédigé par Mr Thierry FARGETTE

Nous allons voir si vous avez de bon souvenirs et reconnaître les petits jeunes de l'époque 1983 en primaire

